



Comité
Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)
des Seigneuries

Photo © Zip des Seigneuries



AUTOMNE 2015

LE HÉRAUT



Photo © Mathieu Vallée





Photo © ZIP des Seigneuries

À LA UNE!

Le parc de la Commune se refait une beauté!



Le projet de restauration des berges au parc de la Commune à Varennes a été clôturé le 19 septembre dernier par une allocution de notre directrice, Sophie Lemire, à l'occasion de la grande corvée de nettoyage des rives du fleuve organisée par le collège Saint-Paul et la Ville de Varennes. La plantation, qui avait commencé l'année précédente avec l'aide des étudiants, a été poursuivie en 2015 où près de 10 000 arbres et arbustes ont été plantés sur les berges de la rivière Saint-Charles et au bord du fleuve par la dynamique équipe de la firme Natur'Eau lac. Cela fut possible grâce à une collaboration avec la Ville de Varennes et au financement du projet Eau Bleue RBC. Des végétaux indigènes comme le saule de l'intérieur, le viorne lentago, le physocarbe à feuilles d'aubier et le cornouiller stolonifère ont d'abord été choisis pour leur fonction de stabilisateurs de berges, mais aussi pour leur esthétique et leurs petits fruits attirant les oiseaux.

Si vous ne repérez pas tous ces petits arbres lors de votre prochaine visite au parc de la Commune, sachez qu'au fil du temps, ces végétaux grandiront et aideront à lutter contre l'érosion en rive, tout en embellissant le parc et en créant un petit oasis pour la faune ailée. Avec de pareils projets, on peut dire que le parc se refait une beauté!



Photo © ZIP des Seigneuries

Plus de 200 élèves, parents et professeurs du collège Saint-Paul de Varennes étaient présents pour nettoyer les rives du fleuve au parc de la Commune le 19 septembre dernier. Le projet était orchestré par le professeur Jean Dallaire et la Ville de Varennes.



Héraut : Officier d'armes chargé de porter des messages importants.

Réalisation:

Catherine Baltazar Chargée de projets
Rédaction, photos et mise en page.

Courriel: seigneuries@zipseigneuries.com

Téléphone: (450) 713-0887

Adresse: 1095, Notre-Dame, C.P. 353, Saint-Sulpice (Qc), J5W 4L9

SOMMAIRE

Introduction

3

À L'action!

4

L'actualité en bref

5

Appel à tous!

5

Faits divers

6

Participation et événements à venir

7

Adhésion

8



Photo © Mathieu Vallée

INTRODUCTION

Mot du président

Le 25 juin dernier, des membres du conseil d'administration ont remis un tableau souvenir à Gilles Coté à l'occasion de sa retraite du Comité ZIP des Seigneuries. À titre de membre fondateur de l'organisme et trésorier bénévole depuis les 15 dernières années Gilles a assumé avec sérénité cette préoccupation collective pour le bien-être du fleuve Saint-Laurent; de sa flore, de sa faune et de ses multiples utilisations.

Jacques Durocher

Sur la photo, de gauche à droite: Guy Vandandaigue, Vice-président, Jacques Durocher, Président, Gilles Coté et Hélène Riberdy, Trésorière.
Photo prise le 25 juin 2015.



Des nouveautés au CA



De gauche à droite: Jean Dallaire, François-Michel Ouellet, Mathieu Vallée, Marie-Claude Perron, Marjolaine Rodier-Sylvestre, devant: Hélène Riberdy, Jean-Marie Bédard et Jacques Durocher, derrière: Martin Massicotte et Chantelle Provost-Dubois. Étaient absents sur la photo: Patrick Daneau, Ghislaine Mercier, Normand Noël, Guy J. Vandandaigue et Danny Pauzé.

Le 16 juin dernier a eu lieu notre Assemblée générale annuelle à Lanoraie. Plusieurs membres sont revenus en poste dont notre président, Jacques Durocher, notre premier vice-président, Guy Vandandaigue, notre deuxième vice-présidente, Chantelle Provost-Dubois, et notre secrétaire, Mathieu Vallée. Nous pourrions également compter une fois de plus sur l'expérience de Jean Dallaire, Marie-Claude Perron, Marjolaine Rodier-Sylvestre et Normand Noël.

Madame Hélène Riberdy, siégeant déjà au Conseil d'Administration du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), a accepté de succéder à M. Côté au poste de trésorière. Danny Pauzé, du département d'horticulture et d'écologie du Cégep de Joliette, joindra l'équipe au poste éducation/Rive-Nord. Le poste Industriel et économique/Rive-sud demeure à combler.

Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles ayant participé à cette assemblée. Un merci tout particulier à l'Association Forestière de Lanaudière pour nous avoir présenté les tourbières de Lanoraie avec dynamisme, ainsi qu'à la Ville de Lanoraie pour nous avoir prêté la magnifique salle Jean-Bourdon pour l'occasion. Merci également aux personnalités politiques qui ont pris le temps d'assister à notre assemblée, entre autres, M. Gérard Jean, maire de Lanoraie.

Bienvenue à tous les nouveaux membres! Ce sera assurément une belle équipe pour débattre de nos enjeux dans une ambiance cordiale et constructive!



Photos © ZIP des Seigneuries

À L'ACTION!

Activités de pêche en herbe

Cet été, nous nous sommes associés à la Ville de Lavaltrie (6 juin) et à la Maison des Jeunes de Verchères (7 juin) pour animer une activité de pêche en herbe dans le cadre de la Fête de la Pêche et de la Semaine du Saint-Laurent. 75 jeunes ont été initiés aux plaisirs de la pêche, ont reçu un atelier de formation sur la biologie des poissons et sont repartis avec une canne à pêche et un permis valide jusqu'à leurs 18 ans offerts gratuitement par la Fondation de la Faune. La Ville de Verchères a aussi commandité l'évènement sur son territoire pour que nous puissions offrir plusieurs prix de présence et récompenser les équipes gagnantes. Ces activités furent un franc succès!



Fondation de la faune du Québec



Photo © ZIP des Seigneuries

Suivi des plantes exotiques envahissantes

Pour une quatrième année consécutive, nous avons participé au suivi des plantes exotiques envahissantes du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques. Cette année, nous avons visité les sites de Repentigny et de Lavaltrie.



Butome à ombelles



Roseau commun (phragmite)

Photos © ZIP des Seigneuries

L'ACTUALITÉ EN BREF

Photo © Mathieu Vallée

La désinfection des eaux usées de Montréal c'est pour 2018!

Nous attendions cette nouvelle depuis près de 30 ans: l'usine d'épuration des eaux usées de Montréal se dotera d'un système de désinfection par ozonation à partir de 2018! Le nouveau traitement fonctionnera en période estivale et permettra d'éliminer les bactéries, virus et médicaments de l'eau avant de la rejeter dans le fleuve. Le projet est l'un des plus ambitieux au monde en raison de l'énorme volume d'eau à traiter: l'équivalent de deux stades olympiques! Le traitement actuel n'enlève que les particules en suspension et le phosphore. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les citoyens de la rive nord, entre Repentigny et le lac Saint-Pierre, qui n'auront théoriquement plus à craindre les représailles d'une baignade dans le Saint-Laurent sur leur santé. Toutefois, notons que la faune du Saint-Laurent, qui subit également les conséquences d'une exposition aux eaux usées non désinfectées, bénéficierait grandement d'un traitement tout au long de l'année.

Un nouveau portrait de l'état global du Saint-Laurent

Le 6 mars dernier, un nouveau portrait global de l'état du Saint-Laurent a été publié par le Plan d'Action Saint-Laurent 2011-2026. On y constate que, dans la portion d'eau douce du Saint-Laurent (de Cornwall à Montmagny), c'est le tronçon fluvial (Montréal-Sorel) dans lequel se trouve notre territoire qui est le plus préoccupant au niveau de tous les indicateurs de santé étudiés : qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau, macroinvertébrés benthiques, plantes exotiques envahissantes et contamination des sédiments. Preuve qu'il y a encore beaucoup à faire pour protéger notre fleuve ! Intéressés à en savoir plus ? N'hésitez pas à consulter ce document vulgarisé et illustré en ligne : http://planstlaurent.qc.ca/fr/suivi_de_letat/portrait_global_de_letat_du_saint_laurent.html.

APPEL À TOUS!

Avis de recherche ... la renouée japonaise!

La renouée japonaise est une espèce exotique classée parmi les 100 plantes les plus envahissantes au monde ! Cette plante, qui se trouve près de chez vous, crée de nombreux dommages aux infrastructures et à l'environnement. Il n'est pas rare de la retrouver en terrain privé, car elle peut être achetée dans les centres spécialisés. La renouée japonaise s'adapte à plusieurs types de milieux en raison de sa tolérance aux conditions difficiles. Sa rapidité de croissance et sa capacité à pousser à partir d'un bout de tige ou de racine lui permettent de coloniser facilement de nouveaux sites, notamment au bord des cours d'eau. Elle sécrète également des substances toxiques dans le sol qui tuent les racines des plantes voisines. Il est donc important d'agir rapidement afin d'éviter sa propagation.



Vous pouvez l'identifier grâce à sa longue tige creuse et rigide (3 à 4 mètres de hauteur), teintée de rouge qui ressemble à du bambou. Ses feuilles alternes sont en forme de cœur et non dentées. Ses grappes de petites fleurs blanches sont visibles à partir du mois de septembre.



Plusieurs méthodes de contrôle existent, soit les coupes répétées, le bâchage et l'excavation. Consultez le site web suivant www.comitezippjacquescartier.org pour les connaître davantage. **Important** : la renouée japonaise ne doit jamais être compostée ou jetée dans la nature. Elle doit être placée dans des sacs noirs robustes et jetée aux ordures.

Si vous observez cette plante, envoyez une photo et son emplacement au comité ZIP des Seigneuries. Ces données nous permettront de mieux connaître l'incidence de cette plante sur le territoire et de proposer des solutions avant que le problème soit hors de contrôle.

Nous remercions les villes de Lanoraie et de Contrecoeur pour avoir publié cet article dans leurs journaux municipaux.

Un texte de Sophie Dorion

Nos produits de beauté perturbent le fleuve Saint-Laurent ...

C'est tout à fait par hasard qu'une équipe de chercheurs de l'Université McGill a découvert, l'an dernier, une quantité anormale de microbilles de plastique dans le fleuve St-Laurent. En poussant davantage les recherches sur des sédiments provenant de dix sites situés entre le lac Saint-François et la Ville de Québec, dont un à Varennes, les biologistes ont constaté une quantité alarmante de ces petites billes au fond du fleuve.

En fait, les microbilles ne flottent pas dans le courant jusqu'à l'océan, mais s'accumulent plutôt dans les sédiments des plans d'eau, ce qui entraîne des conséquences biologiques encore trop peu connues. Ce que les chercheurs savent, c'est que le benthos (ensemble des organismes vivant à proximité du fond des plans d'eau) peut confondre ces petites billes avec sa nourriture quotidienne, faisant entrer du même coup ces particules plastiques dans la chaîne alimentaire.

Aussi, puisque ces matières ne sont pas biodégradables, elles peuvent se coller aux polluants chimiques qu'on retrouve dans le fleuve, tels les BPC, ce qui a pour effet de transformer ces billes inertes en produits toxiques.

Étant donné leur petite taille, ces matières plastiques ne sont pas captées par les systèmes d'épuration municipaux et sont donc déversées directement dans les rivières et le fleuve. Selon l'étude de l'Université McGill, plus d'un millier de ces microbilles par litre de sédiments seraient déjà présentes dans le fleuve Saint-Laurent.



Photo © Fondation Rivières

D'où proviennent les microbilles ?

Les microbilles sont presque invisibles à l'œil nu. De nombreux produits de beauté contiennent des microbilles à base de polyéthylène, ingrédient utilisé comme exfoliant. Elles donnent aussi de la fluidité et de la douceur aux crèmes, savons, gels, onguents, dentifrices, démaquillants et autres.

Interdire les microbilles, c'est pour bientôt ?

Plusieurs organismes à l'échelle mondiale font pression afin de bannir ces substances des produits de beauté. La campagne Beat the microbead (<http://www.beatthemicrobead.org/fr/>) a été lancée dernièrement afin de lutter contre la pollution des microbilles plastiques dans les différents écosystèmes aquatiques. Une liste, par pays, des produits contenant des microbilles est aussi disponible via ce site web. Plusieurs fabricants de produits cosmétiques ont par ailleurs promis de cesser l'utilisation de ces billes dans leurs produits à plus ou moins long terme. Reste à savoir si les actions suivront les promesses.

Du côté des États-Unis, cinq états situés autour des Grands-Lacs adopteront sous peu une loi interdisant les microbilles dans les cosmétiques. Au Canada, suite à des pétitions signées par des milliers de citoyens, Environnement Canada a annoncé que le gouvernement fédéral prévoyait ajouter les microbilles à la Liste des substances toxiques de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Le nouveau règlement interdira la fabrication, l'importation et la mise en vente de produits cosmétiques contenant des microbilles.

D'ici à l'adoption de mesures légales plus strictes, nous avons, en tant que consommateurs, le pouvoir de faire pression sur les fabricants en achetant des produits exempts de microbilles. D'ailleurs, plusieurs produits naturels, tels les fruits concassés, la pierre ponce et les sels marins peuvent être de bonnes alternatives.

D'ici à l'adoption de mesures légales plus strictes, nous avons, en tant que consommateurs, le pouvoir de faire pression sur les fabricants en achetant des produits exempts de microbilles. D'ailleurs, plusieurs produits naturels, tels les fruits concassés, la pierre ponce et les sels marins peuvent être de bonnes alternatives.



Photo © ZIP des Seigneuries

PARTICIPATION

- LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE (TCR), 1er avril 2015

La TCR du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal (HSLGM), regroupant les 4 comités ZIP de la région métropolitaine, a fait une première conférence de presse aux bureaux de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

- COMITÉ SUR LA RENOUÉE JAPONAISE, 2 avril 2015

- J'ADOpte UN COURS D'EAU, 25-26 mai 2015

Nous avons accompagné les élèves de secondaire 1 de l'académie Antoine-Manseau à Joliette encadrés par leur professeur Stéphane Lavigne pendant deux belles journées de caractérisation de la rivière l'Assomption via le programme J'adopte un cours d'eau. Par l'étude des communautés d'invertébrés benthiques et des paramètres physico-chimiques, ils ont diagnostiqué l'état de santé de la rivière.

- COORDINATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU MARAIS DE LAVALTRIE, juillet à septembre 2015

Contrôle du phragmite par des coupes répétées.

- HALTE DU DÉFI KAYAK À VERCHÈRES, 13 août 2015

Nous avons tenu un kiosque d'information lors du premier arrêt du défi kayak, au quai de Verchères! 150 braves kayakistes ont pagayé de Montréal à Québec en 4 jours au profit de Jeunes Musiciens du Monde. Nous avons pu répondre aux questions suscitées par leur passage sur le fleuve.

- RESTAURATION DE LA PRESQU'ÎLE DE LAVALTRIE, 15 au 17 septembre 2015

Pour compenser la destruction d'un milieu humide, la Ville de Lavaltrie s'est engagée en 2013 à aménager la presqu'île bordant le fleuve pour la renaturaliser et modifier son zonage afin d'en faire un territoire voué à la conservation. Le Comité ZIP des Seigneuries a joué le rôle de coordination des travaux de planification et d'aménagement à réaliser, tissant le lien entre les différents partenaires du projet. Cette année, nous avons remanié le plan créé par les élèves du programme d'horticulture et environnement du Cégep régional de Lanaudière en 2014 pour couvrir une superficie dix fois plus grande que celle plantée l'année précédente. Parmi les 950 arbustes qui ont été plantés par la coopérative ÉcogesPro, le rosier inerme, le rosier brillant, le cornouiller stolonifère et le sureau du Canada viendront embellir la presqu'île au fil des ans. Ce site, autrefois tondu, redeviendra un milieu humide naturel constituant un habitat de choix pour plusieurs oiseaux, amphibiens et petits mammifères.

Photo: Nicolas Milot, chargé de projet principal de la TCR HSLGM, nous a offert une belle allocution décrivant le rôle à venir de la TCR dans les divers enjeux liés au fleuve.



Photo © ZIP des Seigneuries



Photo © ZIP des Seigneuries



Photo © ZIP des Seigneuries

Photos: à gauche: échantillonnage d'invertébrés dans le cadre de J'adopte un cours d'eau; à droite: Sophie Lemire, notre dg, aide les élèves à identifier les invertébrés.



Photos © ZIP des Seigneuries

Photo: Jean-Éric Turcotte, dg de Stratégies Saint-Laurent, faisait partie des participants.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- ASSEMBLÉE DE LANCEMENT DES ACTIVITÉS DE LA TCR, 29 septembre 2015

La coordination de la Table de concertation régionale HSLGM tiendra l'Assemblée de lancement de ses activités de concertation le mardi 29 septembre 2015. Cet événement sera l'occasion de présenter la structure et les modalités de fonctionnement de la Table, la composition du premier Conseil stratégique et de lancer officiellement le processus de concertation. Le site internet et le logo de la Table seront aussi dévoilés à cette occasion.

ADHÉSION

Collectivité mobilisée pour le fleuve Saint-Laurent

Le Comité ZIP des Seigneuries est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, les initiatives environnementales visant l'amélioration de la qualité de vie, l'exploitation responsable des ressources biologiques et l'harmonisation des processus biologiques et des activités humaines sur son territoire d'intervention.

La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent sont des projets de société auxquels vous êtes conviés à participer en devenant membres du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire.

Ainsi, en devenant membre, vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !

Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme,
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial,
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

Vous pouvez dès maintenant faire un don en ligne sur notre site Internet au :

www.zipseigneuries.com

en cliquant sur l'icône «Faire un don».



Formulaire d'adhésion

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Catégorie	Cotisation
<input type="radio"/> Individu	10 \$
<input type="radio"/> Organisme sans but lucratif	25 \$
<input type="radio"/> Petite entreprise* et municipalité	30 \$
<input type="radio"/> Grande entreprise	75 \$
<input type="radio"/> Cotisation :	\$
<input type="radio"/> Don :	\$

* Entreprise de moins de 25 employés

** Organisme de bienfaisance enregistré

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec votre cotisation annuelle :

1095, rue Notre-Dame, C.P. 353, Saint-Sulpice (Québec) J5W 4L9

À noter :



Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement
Canada

Environment
Canada